

Décision

Générale

colonial

Décision n° 214 mutation

n° 214

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 juin 1913

Numéro JO
n° 200 du 30/06/1913

Date du numéro
30 juin 1913

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 13 juin 1913 et pour compter du 17 juin 1913, , le sous lieutenant Lagaillarde est chargé de l'armement de la Colonie, en remplacement de l'adjudant Plisson, en instance de départ